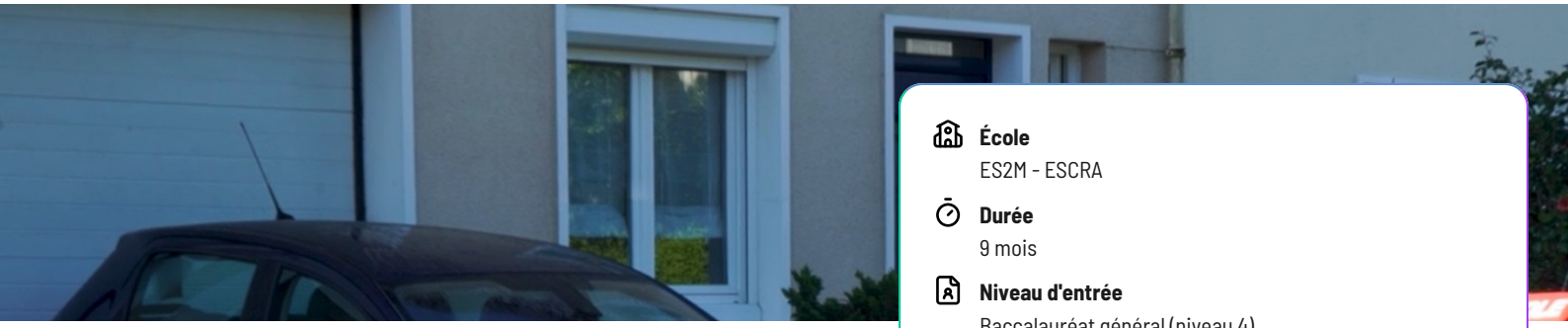


École
ES2M - ESCRA

Durée
9 mois

Niveau d'entrée
Baccalauréat général (niveau 4)

Niveau de sortie
Bac +2 (niveau 5)

Modalité de formation
Statut étudiant

Lieu
185 bis rue Henri Champion 72100 Le Mans

Enseignement de la conduite

Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

PRÉSENTATION ET DÉBOUCHÉS

La formation prépare au titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR), diplôme d'accès à la profession de moniteur auto-école.

Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour former des apprenants conducteurs et sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Que faire avec cette certification ?

Métiers visés

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Coordinateur d'enseignants

Qualités mobilisées

- Goût du contact et de l'enseignement
- Disponibilité
- Rigueur et concentration

Types d'entreprises ou d'organisations

- Les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

Compétences visées

- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

DÉTAILS DE LA CERTIFICATION

Informations sur la certification

Cette formation vise la certification **TP - Enseignant de la conduite et de la sécurité routière,** diplôme reconnu par l'état (niveau 5) et enregistré au RNCP sous le code **41862** par le **MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION** le **29/04/2026**.

Pour savoir si la certification est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences et passerelles, vous pouvez consulter la fiche RNCP du diplôme.

La CCI du Mans et de la Sarthe est habilitée pour assurer la formation (et les épreuves de certification) sur ce titre par le certificateur.

IMPORTANT : L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière.

Accès par la VAE

Cette certification est accessible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis

Les candidats doivent posséder le permis de conduire de catégorie B, dont la période probatoire doit s'achever avant la fin de la formation.

Aucun diplôme n'est requis, mais un niveau Bac est recommandé.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de compatibilité avec le métier visé.

Public visé

Toute personne en poursuite ou reprise d'études, salariés et demandeurs d'emploi.

Conditions d'admission (Initial et/ou Alternance)

Le retrait et la candidature se fait de mi-février à octobre.

Coût de la formation / Financement / Aides

- Coût de la formation en auto-financement : 5 600 €
- Possibilité de financement (France Travail, Région, CPF)
- Salariés (CPF de Transition professionnelle) : 7 500 €
- Sur devis pour contrat de professionnalisation.

Le délai d'accès à la formation dépend des modalités et des délais d'accord du financeur. L'inscription définitive est confirmée après validation du financement.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap.

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité de votre projet et les aménagements nécessaires.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour exercer la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
- Développer des compétences pédagogiques, techniques et réglementaires spécifiques à l'enseignement de la conduite.

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

- Présentation de la formation
- Sécurité routière, règles et développement durable
- Code de la route, notions de procédures pénales et administratives
- Assurance automobile
- Règlementation Permis
- Enseignement Conduite et SR
- Technologie automobile et développement durable
- Concept et ingénierie pédagogique
- Physiologie liée à la tâche de conduite
- Communication et gestion des conflits
- Perfectionnement conduite personnelle et développement des compétences d'enseignement en situation
- Référentiel contenus et pédagogie pour le développement des compétences
- Mise en situation pédagogie voiture avec élève conducteur
- Mise en situation pédagogie en salle d'enseignement collectif
- Encadrer l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

- Psychologie et physiologie du conducteur
- Sensibilisation à la sécurité routière (thèmes, publics, contenus et approche pédagogique)
- Physiologie liées aux états dégradés du conducteur et aux facteurs d'accidents
- Influences, psychologie et comportement
- Ingénierie de formation et réalisation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- Recherche d'un commanditaire pour l'action et le stage CCP2
- Analyse de la demande en termes d'objectifs et de conditions de réalisation
- Construction et préparation de l'action (ingénierie pédagogique)
- Animation de l'action
- Analyse des pratiques mises en œuvre dans l'ingénierie et l'animation de l'action
- Rédaction du rapport d'action CCP2
- Préparation du diaporama
- Préparation à la présentation du diaporama et à l'entretien sur l'action

Enseignements transversaux

- Stage en entreprise d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière (CCP1)
- Stage en entreprise ou organisme avec organisation de l'action de sécurité routière (CCP2)

Modalités et durée de la formation

Durée de la formation

9 mois dont 280 heures de stage en entreprise.

Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation dépend des modalités et des délais d'accord du financeur.

L'inscription définitive est confirmée après validation du financement.

Dates de formation

L'année de formation se déroule d'octobre à juin.

Rythme de la formation / alternance

Formation initiale à temps plein. Périodes de stage en entreprise d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

LA PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et professionnalisante. Les cours alternent entre apports théoriques et mises en situation concrètes en lien avec le secteur de la conduite et de la sécurité routière.

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de formateurs issus du milieu professionnel, apportant leur expertise et leur connaissance du terrain. Les apprenants bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long du parcours grâce à un formateur référent et un suivi entreprise renforcé.

Accompagnement

Les dispositifs d'accompagnement social, de mobilité internationale et de prise en charge du handicap sont également mobilisés pour assurer l'égalité des chances.

Locaux & équipements

- Salles équipées
- Ressources numériques

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Évaluations

L'évaluation des compétences acquises se fait tout au long de la formation, à travers des évaluations certificatives par bloc de compétences.

Épreuves de certification

La validation finale du diplôme repose sur la soutenance d'un rapport d'action devant un jury de professionnels du secteur de la conduite et de la sécurité routière.

Épreuves officielles (durée totale : 5h15) :

- Mise en situation professionnelle (2h00) : animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière + animation d'une séance individuelle de formation à la conduite
- Entretien technique (1h00) : motivation des choix pédagogiques, réglementation, encadrement d'un tiers
- Questionnaire professionnel (0h45) : réglementation, code de la route, sécurité routière (50 questions)
- Questionnement à partir de production(s) (1h00) : présentation orale d'une action de sensibilisation réalisée en entreprise
- Entretien final (0h30) : représentation du métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Chiffres clés

Indicateurs de résultats obligatoires selon l'article 6111-8.

15
Nombre d'apprenants
Chiffres 2025

100%
Taux de satisfaction
Chiffres 2025

100%
Taux de présentation à l'examen
Chiffres 2025

93%
Taux de réussite
Chiffres 2025

0%
Taux d'interruption en cours de formation
Chiffres 2025

72%
Taux d'insertion professionnelle en emploi à 6 mois
Chiffres 2025

72%
Taux d'insertion professionnelle dans les métiers visés à 6 mois
Chiffres 2025

12.5%
Taux de poursuite d'études à 6 mois
Chiffres 2025

À l'issue de la formation, les diplômés peuvent accéder à des postes tels qu'enseignant de la conduite / moniteur auto-école, enseignant en centre de perfectionnement de conduite, exploitant auto-école (après expérience), enseignant moto et cyclo (avec mention complémentaire), enseignant poids lourds (avec mention complémentaire), formateur de moniteurs auto-école (avec diplôme complémentaire), ou inspecteur du permis de conduire (après concours et formation complémentaire).